



CONTRÔLE PHYSIQUE DE L'INPS

Du 19 avril 2022
au 29 juillet 2022

Quand?

Où?

- Agences Principales de Bamako
- Directions Régionales
- Les représentations diplomatiques.

Comment?

Se munir des pièces suivantes : le badge INPS, la carte d'identité nationale ou la carte NINA.

MALI

1084

www.malikile.com

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 22 AVRIL 2022

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Le ministre Abdoulaye Diop sur VOA-Afrique

Nous maintenons nos choix stratégiques



Dernière balle de coton : Ouélessébougou, fin de la campagne d'égrenage 2021-2022



Le PM face au CNT : La cible de violentes critiques !



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

21 Mars
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

505

Nouveaux cas confirmés

09

Nouveaux guéris

15

Nouveaux décès

01

Au cours des dernières 24 H

03 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
03 cas graves en soins intensifs
95 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 700

Guéris

29 787

Décès

731

dont 230 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.14



P.19



P.27



/ Une /

Le ministre Abdoulaye Diop sur VOA-Afrique : Nous maintenons nos choix stratégiques5

P.5

/ Brèves /

Critiques contre le premier ministre : L'ancien ministre Seydou Traoré apporte des clarifications

P.13

Commentaire du porte-parole du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Seif Magango, sur le refus des autorités maliennes d'accorder aux enquêteurs de l'ONU, l'accès à Moura

P.13

A part une machine bureautique englobant 1 milliard de dollars pour se prélasser dans les meilleurs hôtels de Bamako : La MINUSMA n'a servi à rien

P.14

Lutte contre la pollution des fleuves : Le DG de la Gendarmerie Nationale sur le site d'orpaillage de Sélingué

P.14

MDAC : La délégation du CICR chez le SEGAL

P.15

Nord du Mali : Le commandant de la Force de la MINUSMA rend visite à ses hommes

P.15

Togo : 4 enseignants relevés dans la fonction publique

P.15

CEDEAO au Mali : Mario Gomes Fernandes s'acclimata

P.16

/ Actualité /

CANAM : 84 333 personnes immatriculées en 2020

P.18

Ce que je crois : Renouveau ou pas de la mission de la MINUSMA, une décision à prendre sans émotion

P.19

Sortie de la dernière balle de coton : Ouélessébougou sonne la fin de la campagne d'égrenage 2021-2022

P.20

/ Politique /

Le PM face au CNT : La cible de violentes critiques !

P.22

Des concours nationaux truqués et falsifiés à la refondation de l'État du Mali, Faux espoirs et vains débats

P.25

Lutte contre la corruption : Le Maire de Zantiébougou révoqué

P.27

Rôle et mission du Médiateur de la République : Une journée perte ouverte pour imprégner les maliens

P.28

CEDEAO : Les « peuples » veulent désormais être entendus

P.29

/ Culture & société /

Mariage : « Telle mère, telle fille » ?

P.31

/ International /

Guinée Conakry : La Société Winning Consortium Simandou Guinée opte pour le transfert de l'expertise agricole aux communautés impactées par ses activités

P.33

Santé Au Sénégal : Les impératifs du président Macky Sall pour un système sanitaire performant

P.34

/ Sport /

Éliminatoires de la CAN 2023 : Les Aigles du Mali en découdront avec la Gambie, le Congo et le Soudan du Sud

P.35

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Le ministre Abdoulaye Diop sur VOA-Afrique

Nous maintenons nos choix stratégiques

« Nous sommes décidés à maintenir des choix stratégiques qui ont été opérés par le Mali, notamment en travaillant avec la Russie et les résultats sont aujourd'hui probants sur le terrain »

Dans une interview accordée à VOA-Afrique, le ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, Abdoulaye Diop, revient sur les grandes questions de l'heure, dont entre autres les péripéties avec la CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest), les accusations injustifiées portées contre les FAMa par les France et les médias à sa solde, en plus d'une ONG plus politique qu'humanitaire nommée Human Right Watch...

A la question de savoir donc où se situent aujourd'hui les négociations avec la CEDEAO, le chef de la diplomatie malienne répond que les négociations avec la CEDEAO continuent et sont se sont poursuivis le mois dernier, à la suite d'une délégation qui était venue à Bamako pour faire des propositions entre 12 et 16 mois. « Et même 12 mois, ce qui nous a surpris d'ailleurs », a-t-il ajouté.

Le ministre Diop dira alors que le dernier sommet à Accra a fait des propositions de 12 à 16 mois, mais au départ de la délégation de la CEDEAO qui était à Bamako, précise-t-il, il avait été indiqué par le gouvernement que le temps nécessaire pour la sécurisation du pays et accomplir un minimum de réformes dans

des conditions idoines pour préparer les élections serait de 24 mois.

« Nous espérons et nous pensons que 24 mois constituent une concession importante du gouvernement qui a fait des compromis et des concessions nécessaires à partir d'une période qui était beaucoup plus longue. Nous pensons qu'il faut éviter de mettre une camisole de force sur le Mali, parce que je pense que le temps de la durée de la Transition devrait en tout cas prendre en charge les besoins que le gouvernement et les maliens eux-mêmes ont exprimé où nous estimons que nous pouvons nous engager seulement sur la base de ces 24 mois.

Nous continuons néanmoins à garder la porte ouverte pour les discussions et nous espérons que la CEDEAO fera preuve de plus de compréhension pour pouvoir prendre en charge ces préoccupations », a précisé le ministre des Affaires Étrangères qui ajoute que c'est à la lumière de l'évaluation du temps nécessaire qu'il a été estimé que les 16 mois sont insuffisants, ce d'autant que pour la période en question, ce qui a été proposé par le gouvernement est basé sur un chronogramme détaillé.

« Il y a d'abord l'effort en cours en matière de sécurité du pays, mais aussi l'Organe Unique de Gestion des Élections, sa mise en place et son opérationnalisation requièrent un certain



© Präsidentschaft von Mali

temps. Il y a aussi les différents scrutins. Il y a un certain nombre de choses à faire pour pouvoir préparer sérieusement des lois électorales et les mettre en œuvre. Pour cela, nous avons estimé que le minimum de temps nécessaire sera 24 mois. Si sur le terrain, il s'avère que nous avons besoin de moins de temps, c'est tant mieux, mais nous travaillons sur cette base en réalité », a souligné le ministre Diop.

Quid donc de la décision de l'Union Européenne de mettre fin à la formation des troupes maliennes ? Pour le ministre Abdoulaye Diop, chaque pays étant souverain, chaque organisation étant souveraine en matière de décision, si ces organisations s'assument par rapport à la situation de notre pays, cela ne saurait nullement divertir le Mali dans les choix qui ont été opérés pour diversifier ses partenaires.

« Nous sommes conscients que nous travaillons dans un contexte géopolitique extrêmement difficile, avec la guerre en Ukraine qui vient aussi interférer par rapport à certains choix, mais nous avons eu des discussions avec nos amis de l'Union Européenne, nous avons reçu des délégations, nous avons aussi donné un certain nombre de garanties. En tout cas, nous avons exprimé notre choix de continuer à travailler avec eux », a précisé le chef de la diplomatie malienne.

Et d'ajouter : « S'ils estiment qu'au finish que

ce qui a été présenté n'est pas suffisant, qu'ils décident de réduire leurs effectifs, parce que je ne pense pas que ce soit une fermeture complète de la mission, mais je vais les laisser eux-mêmes développer le contenu de la décision qu'ils ont prise. Mais quel que soit le schéma à retenir, nous sommes disposés à travailler avec les uns et les autres et nous sommes décidés à maintenir des choix stratégiques qui ont été opérés par le Mali, notamment en travaillant avec la Russie et les

résultats sont aujourd'hui probants sur le terrain ».

L'Armée Malienne était-elle avec le Groupe Wagner à Moura ? Là-dessus, le ministre Diop a été on ne plus clair : « Je n'ai aucune indication dans ce sens. Je sais qu'il y a eu des allégations ici et là de personnes, d'individus. Je vous demande d'être juste assez prudent par rapport à ces types d'informations. Moura est une zone d'opérations militaires, je ne vais pas aller dans certains détails, mais ce qui est





certain, certaines de ces allégations peuvent même venir des terroristes déguisés. On a vu en Centrafrique des témoignages qui ont été achetés. Nous sommes dans un contexte où nous-nous rendons compte que depuis le départ annoncé de l'Opération Barkhane, il y a quand-même beaucoup d'activismes, d'actions pour essayer de faire en sorte que l'Armée ne puisse pas continuer à faire le travail remarquable qui est en cours et qui a donné des résultats. Près de 80.000 personnes ont pu regagner leurs foyers. Les opérations militaires donnent des résultats. Nous voulons saluer et féliciter nos Forces de Défense et de Sécurité pour cela. Ne nous laissons pas distraire. Il s'agit d'une campagne de dénigrement pour démoraliser nos forces. Restons focalisés sur ce qui est important pour notre pays, assurer notre sécurité, soutenir nos Forces de Défense et de Sécurité, soutenir l'ensemble des efforts déployés par

le Président de la Transition et l'ensemble des autorités de la Transition pour sécuriser les maliens et les maliennes ».

Quant aux témoignages concernant les exactions de l'Armée contre les populations civiles à Moura, Abdoulaye Diop dira qu'il n'a pas connaissance de ces types de témoignages. Selon lui, une délégation ministérielle s'est tout de même rendue sur le terrain, les autorités ont reçu l'Association Tabital Pulaku tout comme d'autres ressortissants de la localité, mais aucune allégation de ce genre n'a été portée à leur connaissance. Au contraire, les gens se sont montrés soulagés, parce qu'il y avait des brimades, des violences qui étaient exercées contre les populations... des impôts et des blocus étaient imposés à la population de Moura qui est un sanctuaire des terroristes depuis des mois.

Pour le ministre Diop, pas de doute, les populations ont été plutôt soulagées par cette in-

tervention salutaire des Forces de Défense et de Sécurité qui a permis de sécuriser cette zone et de permettre un retour à une vie normale. Et d'indiquer qu'il y a une enquête de la Justice militaire en cours. Au lieu donc de commencer à donner des qualificatifs de massacres et autres, il faut juste, selon lui, attendre les résultats de ces enquêtes qui édifieront tout le monde sur ce qui s'est réellement passé.

Et de conclure : « Le mode opératoire qui est indiqué ne correspond pas à la façon des FAMA d'intervenir sur le terrain. Le Mali est dans une lutte contre les terroristes... Autant le Gouvernement que les Forces de Défense et de Sécurité ont conscience que cette guerre contre le terrorisme ne peut être gagnée qu'avec les populations... Le Gouvernement ou l'Armée a quel intérêt à tuer sa population ? ».

■ Yama DIALLO

■ Ammy Baba Cisse



Mon frère Amara SYLLA demande qu'on remplace la langue française par la langue Russe. C'est un grand Directeur.



■ L'ami du peuple



Ma religion n'a pas changé après ce passage du PM au CNT.

La gouvernance générale est totalement à revoir.

On a passé 10 autres mois à ne rien faire sauf sur le plan sécuritaire.

À partir d'aujourd'hui on peut se fixer un nouveau cap et à pas de courses, foncer dans l'atteinte des objectifs majeurs de cette transition. Si on le fait pas les 24 mois même validés ne suffiront pas. Il faut arrêter le faux fuyant et les positionnements aveugles partisans qui servent pas le Mali.

Rien n'a été dit au CNT que j'ai pas soulevé avant.

On est pas ennemis de ce pays mais on ne saurait se taire et suivre à l'aveugle les autorités sans savoir où nous allons.

Le PM était en difficulté face au membres du CNT car les résultats attendus n'ont pas été à hauteur de souhait. Qu'il se ressaisisse maintenant et se mette plus au travail en arrêtant de jouer à la montre.

Que le président de la transition tire les leçons de ces 10 mois pénibles, qu'il veille plus et surtout qu'il nous sorte de ces sanctions économiques tout azimut qui affaiblissent plus un pays qui n'en avait

nullement besoin.

Elles jouent contre nous et ça crève l'oeil.

Le peuple fait des sacrifices déjà, il faut maintenant abrégé ses souffrances et faire face à l'essentiel.



■ Bouba Fané l'homme du Peuple



Mon fils a assuré on dirait qu'il a attendu mes messages

Selon Nouhoum Sarr, le PAG du Premier Ministre Choquel Kokalla Maïga est périmé, réalisé à 30% soit 3 sur 10, une note de renvoi à l'école.



■ Dramane Siaka Coulibaly



Silence brisé !

Vous n'êtes pas plus Maliens que les autres.

- Je n'ai jamais pris les armes contre mon pays dans la seule optique d'être ministre

- Je ne fais l'objet d'aucune poursuite devant le pôle économique et financier pour détournement 600 millions de FCFA

- Je n'ai jamais participé à 2 coups d'Etat en 9 mois

Et je ne permettrai à personne de jeter l'opprobre sur ma personne
Trop c'est trop !

Bassidiki Touré



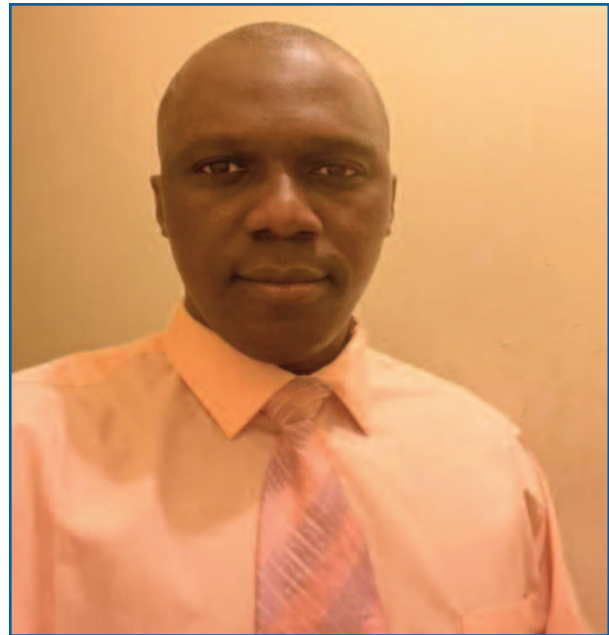
■ Fier D Etre Malien et Africain.



Je suis personnellement déçu du comportement de certains membres du CNT qui cherchent plutôt de la popularité que d'aider les autorités de la transition à résoudre les problèmes du pays. On constate des règlements de comptes, les propos des aigris qui voulaient être PM mais qui ne sont pas assez compétents . Chers maliens l'heure n'est pas à ces faux débats. Certains parlent comme s'ils ne savaient rien de ce qui se passe dans le monde à propos du Mali. Notre pays a trop souffert et continue de souffrir. On doit cesser ces genres de propos pour le moment et essayons de réfléchir pour aider cette équipe à nous sortir de cette mauvaise passe.

Que cela soit clair pour tout le monde, le PM Choguel n'ira nulle part. Il restera aux affaires car c'est l'homme de la situation. Nous avons besoins de propositions concrètes de solutions et non des propos diffamatoires.

Merci



■ Kassoum Thera



J'apprécie énormément la démarche de Abdoul Niang qui, à travers une station radio de la place est en train de traduire en langue nationale bambara les débats de l'interpellation du PM au CNT



■ Renouveau FM/TV



#MAISON CENTRALE D'ARRÊT DE BAMAKO (MCA) : UN ÉLÉMENT DE LA GARDE NATIONALE ALPAGUÉ AVEC DE LA DROGUE.

Il y'a moins d'une heure de temps, ce jeudi 21 avril 2022, un jeune élément de la garde nationale en appui aux surveillants de prison à la maison centrale d'arrêt de Bamako a été arrêté par les limiers du colonel Adama Guindo. Le militaire indélicat était en possession de

deux boules de chanvre indien. Immédiatement, il a été remis à la brigade territoriale de Bamako- coura. Il a voulu profiter de sa position de porteur d'uniforme pour introduire de la drogue en milieu carcéral. Un stratagème pourtant déjoué grâce à l'efficacité du système de contrôle mis en place par le régisseur de la MCA, Colonel Adama Guindo et ses hommes.

Source : Ali24



■ Ben Ibrahim

Manque d'argument pour son bilan de 09 mois



■ Mamoutou Tangara

Merci à Mme Ramata d'avoir souligné le cas Président Bassidiki Touré ainsi que les réformes nécessaires à la presse...



■ Wakat Séra

La Fédération burkinabè de football (FBF) a fixé son Assemblée générale extraordinaire, le 28 mai 2022 à Koudougou, selon une note le mercredi 20 avril de l'institution signée par son premier responsable, Lazare Banssé.



■ MALI KANU

"Le moment est venu de rectifier la rectification de la Transition"

Nouhoum Sarr



■ Dr Djamilia Ferdjani

S'il y a une chose qu'il ne faut jamais regretter, c'est d'avoir fait le bien. Qu'il ait été incompris, qu'il ait été négligé, qu'il ait été payé par le mal, ce n'est pas grave. L'important c'est la fierté d'avoir accompli ce qui se doit et la joie de récolter le bien semé.



■ Moussa Mara Yelema

Penser à ceux à qui personne ne pense est l'acte de solidarité ultime. Et quand cela vient de la jeunesse en plus, l'acte en devient encore plus magnifique.

Un collectif d'organisations de jeunes sous la houlette de l'association RJP ont souhaité apporter à manger aux mendiants de la place Bougi Ba en commune 4 du district de Bamako ce dimanche 17 avril. Je les ai aidés et participé à cet événement symbolique en rompant mon jeun avec ces jeunes et les nombreux bénéficiaires de leur don. Un moment de forte émotion qui traduit parfaitement l'esprit du mois



saint du ramadan.

En voyant ces jeunes garçons et filles se consacrer si passionnément à leur prochain, on peut nourrir de l'espoir pour le Mali.



ءارقفلا عومد



#Mali -- #Bandiagara Ce mercredi 20/04 dans le cercle de #Bankass, Souleymane Belco Barry a été assassiné vers 20H dans son domicile à #Ogossogou, le défunt était un conseiller au chef du village et adjoint au maire de la commune.



Gouvernement du Mali



Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, SEM Abdoulaye DIOP, a eu une séance de travail, ce mercredi 20 avril 2022, avec une délégation allemande conduite par SEM Dr. Barbel KOFLER, Vice-Ministre fédéral Allemand de la coopération économique et du développement.

Au cours de cette rencontre les échanges ont porté sur la situation politico-sécuritaire au Mali, le processus de la Transition ainsi que les perspectives de la coopération germano-malienne.

À cet effet, les deux responsables, tout rappelant la constance de la coopération bilatérale ont évoqué la complexité de la situation sécuritaire, les défis de la mise oeuvre des réformes visant à la promotion et à la consolidation de la démocratie et la nécessité de poursuivre le dialogue avec la CEDEAO ainsi l'urgence de répondre à l'insécurité alimentaire qui menace dangereusement la région.



Le Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, l'Ambassadeur Abdoulaye TOUNKARA, a reçu en audience M. Eric PERDISON, Représentant et Directeur Pays du Programme Alimentaire Mondial (PAM) au Mali. Au cours de la rencontre, Le nouveau Représentant et Directeur Pays du PAM au Mali, M. Eric PERDISON, a présenté sa lettre d'accréditation au secrétaire général. Après les civilités d'usage, les deux personnalités ont ensuite passé en revue la dynamique coopération entre le Mali et le Programme Alimentaire Mondial. A la suite de ces amabilités, M. PERDISON a informé que le PAM mobilisera des ressources supplémentaires pour faire face aux besoins urgents dans ce domaine et rassuré de l'engagement du PAM à accompagner le Mali. Enfin, il a réitéré au Secrétaire général sa disponibilité et a indiqué que son mandat s'exécutera conformément aux priorités définies par les autorités maliennes. En réponse, L'Ambassadeur Abdoulaye TOUNKARA s'est réjoui du partenariat entre le Mali et le PAM. Il a rassuré le nouveau Représentant du PAM du soutien et de la disponibilité du Département à l'accompagner dans sa mission. Bureau de l'Information et de la presse /MAECI.

CONTRÔLE PHYSIQUE DE L'INPS

Qui?

Les allocataires, les pensionnés résidant au Mali
et hors du territoire national

Quoi?

Mise en place des opérations de contrôle physique

Quand?

Du 19 avril 2022 au 29 juillet 2022

Où?

- Agences Principales de Bamako
- Directions Régionales
- Les représentations diplomatiques.

Comment?

Se munir des pièces suivantes : le badge INPS,
la carte d'identité nationale ou la carte NINA.



**Critiques contre le premier ministre :
L'ancien ministre Seydou Traoré apporte
des clarifications**



Ces derniers temps, des critiques fusent de toutes parts contre le Premier ministre Choguel. De bonne foi, comme pour le détruire. C'est de bonne guerre ! J'en fais partie et je formule mes critiques de bonne foi.

Personnellement, je m'empresse de dire que je ne suis pas de ceux qui le critiquent pour "l'isolement du Mali sur la scène internationale". En fait, le Mali n'est pas isolé, malgré les efforts de la France et de ses relais africains que sont la CEDEAO, L'UEMOA et l'UA. La France recherche cet isolement du Mali, parce que le pays a dénoncé les accords de défense scélérats qui le lie à elle et qui brident notre souveraineté. Le Mali veut désormais être le premier responsable de sa sécurité et tisser des partenariats avec tous les pays amis, notamment, la Russie et la Chine. Là-dessus, monsieur le PM, le peuple entier et toute l'Afrique soutiennent vos actions de mise en œuvre des objectifs de la rectification de la transition de Mai 2021 sous la houlette des 5 colonels. Un mai 2021 qui constitue un os au travers de la gorge gloutonne de la France. Après, il faut avouer que vous avez cherché cette pluie de critiques. Sachez que les critiques sont corrosives et qu'elles laissent toujours des traces. A vous de bonifier ces impacts en faisant sienne cette pratique du sage :

[Avoir sur soi toujours deux sacs, dont le fond de l'un est troué. Au cours de la journée, récolter les critiques acerbes et les mettre dans le sac non troué, parallèlement, faire la moisson de toutes les flatteuses et autres éloges et les mettre dans le sac au fond troué. Le soir avant d'aller au lit, sortir les critiques, une à une, les étudier face à son propre comportement en toute conscience, avec la conviction que SEUL DIEU a la PUISSANCE et que tous les hommes ne sont que des usufructiers de CETTE PUISSANCE.]

Voilà, comment se construit l'homme d'État, humble, proche du peuple et au service du peuple.

Voilà comment se construit un manager et non un dirigeant ! Présentement, sur les réseaux sociaux, les messages de communication de soutien au PM commencent à intégrer le concept "d'équipe gouvernementale", et à diversifier les auteurs du bilan de la transition, qui ne serait pas du seul fait du "Choguelisme". Ceci est un pas significatif dans la bonne direction en prévision du 21 Avril 2021, date d'interpellation du Chef du gouvernement devant le CNT. Gnontai, ni a bai tona i kelen koro, a tchai mandi deh !

Seydou Traoré, ancien ministre.

**Commentaire du porte-parole du
Haut-Commissariat des Nations Unies
aux droits de l'homme, Seif Magango,
sur le refus des autorités maliennes
d'accorder aux enquêteurs de l'ONU,
l'accès à Moura**

Media Statement



GENÈVE (20 avril 2022) - Nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que les autorités maliennes n'aient toujours pas accordé aux enquêteurs des droits de l'homme de l'ONU, l'accès au village de Moura, dans la région de Mopti au Centre du Mali, où les forces armées maliennes, qui auraient été accompagnées par des éléments militaires étrangers, auraient perpétré des exécutions sommaires et commis de multiples autres violations graves des droits de l'homme, lors d'une opération militaire, il y a de cela trois semaines.

Bien que le nombre exact de morts ne soit pas clairement établi, l'armée malienne a reconnu avoir tué 203 combattants parmi les « groupes terroristes armés » et arrêté 51 personnes lors d'une opération militaire « de grande envergure » dans la région, du 23 au 31 mars. Cependant, d'autres sources non confirmées suggèrent que le nombre pourrait atteindre 500. Les informations préliminaires suggèrent que la majorité des victimes étaient des civils. Outre les exécutions sommaires présumées, les forces de défense auraient également violé, pillé et arrêté arbitrairement et détenu de nombreuses personnes au cours de l'opération militaire, dont de nombreux civils.

Nous notons que, selon un communiqué publié le 6 avril, les autorités de transition maliennes ont ouvert une enquête sur les incidents survenus à Moura, par le biais du Tribunal militaire de Mopti. Nous demandons aux autorités de transition de veiller à ce que cette enquête soit rapide, approfondie, indépendante et impartiale. Nous soulignons également la nécessité pour les autorités de transition de fournir un accès rapide, sûr et sans entrave à la zone, aux enquêteurs de la Division des droits de l'homme et de la protection de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), qui a d'abord demandé l'accès à la zone le 1 avril 2022. Une enquête indépendante sur le terrain est essentielle, et le temps est essentiel pour assurer la reddition de compte et garantir une justice rapide et efficace pour les victimes.

FIN

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

A part une machine bureautique englobant 1 milliard de dollars pour se prélasser dans les meilleurs hôtels de Bamako : La MINUSMA n'a servi à rien



Depuis quand les casques bleus de l'ONU ont pour mission de mener des enquêtes dans les pays où ils sont déployés ? Leur mission principale est de protéger les populations civiles contre les bandes terroristes, qu'ils refusent de faire.

Au Mali, ils ont refusé de se battre contre les terroristes comme au Congo et en Centrafricaine, etc. Leur premier mandat était robuste mais la France a refusé leur implication dans les combats. Ils ont perdu tellement de soldats car les bandes terroristes attaquent leurs camps où ils sont retranchés ou posent des engins explosifs sur leur chemin. Au Mali, la Minusma n'a servi à rien. C'est une énorme machine bureautique qui englouti 1 milliards de dollars pour se prélasser dans les meilleurs hôtels de Bamako et touchés des salaires mirobolants. Si le Mali avait reçu ces 9 milliards en équipements militaires et en aéronefs comme les États-Unis et l'Europe sont en train d'inonder l'Ukraine en ce moment. Les puissances occidentales ont refusé de verser les 400 millions d'euros réclamés par le G5 Sahel pour le rendre opérationnel. Même l'argent débloqué par les monarchies du Golfe a été détourné par Emmanuel Macron qui en a fait ce qu'il veut. Pourquoi la France veut se substituer aux armées locales qui ont pour vocation de se battre contre les terroristes. Tout ce qu'on demandait, c'est une bonne formation de nos soldats et les appuyer en les dotant.

A. Bah / Source : Démocrate

MDAC : La délégation du CICR chez le SEGAL

Une délégation du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) conduite par M. James Reynolds a été reçue en audience par le Secrétaire Général du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, le Général de division Sidiki Samaké. C'était le mercredi 20 avril 2022, dans la salle de conférences du MDAC, en présence de l'Inspecteur Général des Armées et Service (IGAS), le Général de brigade Bréhima Diabaté et d'autres officiers du Ministère.

A sa sortie d'audience, le chef de la délégation, M. Reynolds a affirmé que l'objet de cette réunion était de discuter du travail que le CICR effectue au Mali, notamment la protection et l'assistance

Lutte contre la pollution des fleuves : Le DG de la Gendarmerie Nationale sur le site d'orpaillage de Sélingué



Conformément à la politique des plus hautes autorités de la République, qui sont à pied d'œuvre pour lutter contre la pollution de nos cours d'eau, le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale, le Général Sambou Minkoro DIAKITÉ, en compagnie d'une forte délégation, s'est rendu, le mardi 19 avril 2022, à Sélingué pour constater de visu la mise en application des mesures édictées.

Le choix de cette localité n'est pas fortuit, car elle est traversée par le fleuve Sankarani sur lequel est pratiquée une exploitation minière sauvage par des individus utilisant des machines. Cette pratique de dragage nuit gravement aux espèces aquatiques et pollue les eaux. Pour le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale, il s'agissait non seulement de s'imprégner de la réalité du terrain, mais aussi de renforcer les mesures en place pour lutter efficacement contre le fléau. À Sélingué, il s'est entretenu avec les autorités sécuritaires avant de se rendre sur le site d'orpaillage pour faire le constat. Il a rassuré que des dispositions seront prises pour interpellier les coupables et mettre fin à cette exploitation illégale qui contribue à l'empoisonnement des poissons et de l'eau, qui demeure une source vitale.

Source : Gendarmerie Nationale du Mali



aux victimes de conflits. L'occasion était opportune pour lui d'évoquer les difficultés de l'accès humanitaire dans les différentes zones reculées mais aussi de parler de la coopération étroite entre le Mali et le CICR surtout en ce qui concerne les formations en Droit International Humanitaire (DIH) avec les FAMA.

Source : Forces Armées Maliennes

Nord du Mali : Le commandant de la Force de la MINUSMA rend visite à ses hommes



Du 12 au 14 avril, le Général de corps d'armée Cornelis Johannes MATTHIJSEN s'est rendu dans la région de Kidal. Une tournée qui l'a également conduit à Aguelhok et Tessalit, au plus près des Casques bleus, ainsi que des Forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM) déployés dans la zone.

« C'était important de rendre visite aux unités que je n'avais pas rencontrées lors de ma première visite. J'ai eu une très bonne impression par rapport au travail de toutes les unités et de tous les soldats. Les circonstances et les conditions de travail ne sont pas faciles, » a indiqué le Commandant de la Force. Ses échanges avec le chef du bureau régional de la MINUSMA à Kidal, El Hadji Ibrahima Boly DIENE, ont permis « d'apprécier l'étroite collaboration entre le personnel civil et en uniforme dans cette région du Nord ».

Soutenir les Forces de défense et de sécurité maliennes

Le Général MATTHIJSEN a profité de ce déplacement pour se rendre au camp Général Abdoulaye SOUMARÉ où est basé le 72^e Régiment d'infanterie motorisée (RIM) de Kidal, et à son arrivée à Tessalit, d'échanger avec le commandement du 71^e RIM. « La coopération entre la MINUSMA et les FDSM est très importante. Je suis conscient que leur situation n'est pas encore au mieux. C'est pour cette raison que le bureau de la MINUSMA dans ce secteur apporte un soutien logistique, par exemple au bataillon reconstitué (de l'armée malienne ndlr) dans la mesure du possible. Cette visite me permet de pouvoir aborder leurs défis avec l'Etat-major général de l'Armée », a-t-il précisé.

Selon le commandant du 71^e RIM, le chef de bataillon Brehima SOGODOGO, « la cohabitation avec la MINUSMA à Tessalit ne souffrent d'aucune ambiguïté. D'abord avec le contingent tchadien, nous vivons en parfaite symbiose avec une bonne collaboration et un partage d'informations. Les Bangladais nous appuient en ce qui concerne l'aviation, tout comme le personnel civil dans la mesure du possible ».

S'assurer de la bonne exécution du Mandat

« Le plus important pour cette région au Nord du Mali, et les autres également, reste la protection des civils et la sécurité des communautés. Nous devons ainsi renforcer la coopération avec tous les partenaires de l'Accord pour la paix et la réconciliation. Notre objectif est de maintenir le dialogue, y compris à travers la Commission technique de sécurité (CTS) dont j'assume la présidence, » a conclu le Général MATTHIJSEN. Durant cette tournée de trois jours dans le Nord du Mali, les différents contingents ont présenté au commandant de la Force de

Togo : 4 enseignants relevés dans la fonction publique

Gilbert Bawara, ministre togolais de la Fonction publique, du Travail et du dialogue social, a relevé 4 enseignants de leur fonction, ce mardi 19 avril 2022, portant à 150 le nombre total des enseignants sanctionnés par le gouvernement depuis le début d'une série de grève des enseignants à la mi-mars.

D'après l'arrêté signé par Gilbert Bawara, ces agents en service au ministère des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat ont commis des fautes graves et sont mis à la disposition de l'administration générale. Autrement dit, ils ne sont plus autorisés à enseigner au Togo. Du moins dans la fonction publique. L'officiel togolais reproche à ces enseignants des « agissements et des comportements répétitifs incompatibles avec les aptitudes et exigences attachées au métier d'enseignant ». Cette nouvelle sanction contre les grévistes tombe, alors que depuis ce même jour, les enseignants à l'appel du SET, Syndicat des Enseignants du Togo, ont entamé une nouvelle grève de trois jours. Cependant, Cinq points de revendications sont jusque-là alignés mais rejetés par le gouvernement qui ne reconnaît pas le syndicat. Selon l'Agence Anadolu, Le SET réclame, en effet, « une prime mensuelle de logement de 50 000 Fcfa (environ 100 dollars) pour tout enseignant sans distinction en conformité avec la réforme de l'enseignement de 1975, et une prime annuelle d'éloignement d'au moins 300 francs CFA/km (0,6 dollar environ) ». Par ailleurs, Il exige également l'intégration dans la fonction publique des enseignants volontaires exerçant ou ayant exercé dans un établissement public pendant 3 ans au moins et disposant de qualification professionnelle requise, et une allocation de mutation d'au moins 100 000 francs CFA (soit 200 dollars) pour l'interrégional et 60 000 francs CFA (soit 120 dollars) pour l'intra-régional. Interrogé mardi par la presse, un membre du conseil du syndicat des enseignants du Togo affirmait que les sanctions du gouvernement ne leur faisaient ni chaud ni froid. Et qu'ils iront jusqu'au bout de leurs revendications. « Si nous aussi on nous arrête, demain d'autres vont encore prendre le relais jusqu'à ce que nos revendications soient satisfaites. D'ailleurs, au lieu de nous décourager, ces sanctions nous réconfortent. Nous sommes plus heureux. Pour nous, cela veut tout simplement dire que ce que nous réclamons est juste et que nous touchons là où ça fait mal», avait indiqué Apevi Victor, conseiller du conseil syndical de SET. Au premier jour de la grève, mardi, il a affirmé que le mouvement a eu un succès à 80 %. Par ailleurs, Cette nouvelle grève prend fin le jeudi 21 avril 2022. Rappelons que, 146 enseignants ont également été précédemment reversés dans la fonction publique pour les mêmes fautes.

Mariam Guindo / Source : LE PAYS

la MINUSMA leurs missions et les résultats obtenus à date. Une simulation a également été faite à Tessalit sur les techniques de déminage des Engins explosifs improvisés, qui ont causé 19 incidents en 2021, dont 35% contre les Casques bleus.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA

CEDEAO au Mali : Mario Gomes Fernandes s'acclimate

La CEDEAO a nommé un nouvel ambassadeur au Mali après l'expulsion de son prédécesseur par les autorités de la transition. Il s'agit de Mario Gomes Fernandes, diplomate cap-verdien qui succède donc au burkinabè Hamidou Boly expulsé en octobre 2021 pour ses agissements incompatibles à son statut. Le nouveau représentant, progressivement, prend ses quartiers.

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio Camara a reçu en audience le nouveau représentant de la CEDEAO au Mali, S.E.M Mario Gomes Fernandes. C'était le mardi 19 avril 2022 dans la salle de conférence dudit département en présence du Secrétaire Général du MDAC, le Général de division Sidiki Samaké, de l'Inspecteur Général des Armées et Service, le Général de Brigade Bréhima Diabaté et d'autres chefs militaires.

En visite au Mali depuis plus d'un mois, le nouveau représentant résident de la CEDEAO au Mali s'est entretenu avec le Ministre dans le cadre d'une visite de courtoisie. Les échanges ont notamment porté sur la situation actuelle du pays, sur la possibilité d'aider la Mali à dépasser cette situation entre autres.

A sa sortie d'audience, M. Gomes a exprimé sa détermination personnelle et réaffirmé l'engagement de la CEDEAO à poursuivre son soutien au Mali et l'accompagnement d'une sortie de crise. Pour finir il a assuré l'engagement de la commission et sa disponibilité à appuyer les autorités maliennes dans le maintien d'un bon climat politique, de paix et de développement durable.

S.E.M Mario Gomes Fernandes de nationalité capverdienne était en service en Guinée Conakry avant de remplacer l'ex représentant de la CEDEAO au Mali, M. Hamidou Boly déclaré persona non grata au Mali en décembre dernier.

Une nouvelle ère s'ouvre dans la coopération bilatérale entre le Mali et la Cédéao qui peinent à s'entendre sur la durée de la transition en cours.

Yama Diallo





Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Sortie de la dernière balle de coton : Ouélessébougou sonne la fin de la campagne d'égrenage 2021-2022



Son défi était de relancer la culture du coton et redonner au Mali sa place de leader en termes de production cotonnière dans la sous région et en Afrique. Eh bien, ce défi, le Dr. Nango Dembélé, PDG de la CMDT, l'a relevé avec brio. Il vient lui-même de marquer la dernière balle de la campagne d'égrenage 2021/2022 à l'usine d'égrenage de Ouélessébougou (Filiale Centre). C'était le Samedi 16 Avril 2022 avec un résultat de 777 062.980 tonnes de coton graine totalement égrenées à une cadence exceptionnelle de 5000 tonnes en moyenne par jour avec des pointes de 6000 tonnes jamais égalés dans l'histoire de la CMDT. En termes de qualité, les résultats des tests donnent 78,91% de grade de tête et 88% de longueur de soie. Une prouesse qui a été rendue possible grâce à l'appui et aux soutiens indéfectibles du Président de la Transition, pour avoir maintenu la subvention des intrants et fixé le prix d'achat de coton graine à un prix très attractif. En effet, le gouvernement de la Transition, pour assurer la relance de la culture du coton, a consenti de gros efforts. Il s'agit notamment du remboursement cumulé de 86, 8 milliards de FCFA sur le montant total de 104 milliards de FCFA d'arriérés de subvention des engrais. Il y a aussi, la gestion de la crise de la filière coton

née du boycott de la culture du coton par les producteurs au cours de la campagne 2020-2021 pour diverses raisons à travers les assises nationales sur le coton.

Les assises sur le coton ont abouti à trois recommandations essentielles, à savoir la fixation du prix d'achat du coton à 280 FCFA le Kg, le maintien de la quote-part du paysan dans les prix subventionnés des principaux engrais, la promotion de bonne gouvernance du secteur du développement rural. De son côté, le président de la Transition n'a pas manqué l'occasion de saluer les cotonculteurs qui, pour lui, ont tenu parole en faisant du Mali le premier pays africain producteur de coton.

Son excellence le Colonel Assimi Goïta Président de la Transition, Chef de l'Etat, vient d'ailleurs de renouveler son appui aux paysans et aux producteurs de coton à travers la 12ème édition du Conseil Supérieur de l'Agriculture malgré toutes les difficultés du moment, en fixant le prix d'achat du coton à 285 FCFA le kg de coton graine, soit 5F de plus, et le prix du sac d'intrants de 50 kg à 12500 FCFA, ce qui est une chance pour le Mali.

L'effort incommensurable des producteurs qui, très motivés, avaient promis au Président de la Transition et à Dr. Nango Dembélé de surprendre agréablement tout le Mali en battant

le record de production de coton a été récompensé. Enfin, il y a le dévouement et l'engagement des travailleurs infatigables de la CMDT qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cette campagne sous le leadership du très pragmatique PDG Nango Dembélé, sans oublier les collaborateurs de la filière coton qui ont usé de leur expérience et leur professionnalisme pour honorer tous leurs engagements à temps.

Le PDG Nango Dembélé a donc tenu à renouveler ses remerciements et ses vives félicitations envers tous ces acteurs qui ont rendu sa mission possible et les encourage tous à redoubler d'efforts pour encore battre tous les records au terme de la nouvelle campagne agricole 2022/2023 et rendre la filière coton du Mali encore plus solide. Quant à la CMDT, elle mettra tout en œuvre pour l'ascension du coton malien. C'est pourquoi elle est certifiée ISO 9001 depuis 2019.

En effet, dans le souci de répondre aux exigences du marché International très concurrentiel et la nécessité de faire des produits de qualité pour la satisfaction optimale des clients, la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles a mis en place une démarche qualité en utilisant comme référentiel la norme ISO 9001 version 2015. Le certificat de conformité du système de management selon le référentiel ISO 9001 version 2015 a été obtenu en janvier 2019 grâce à la conjugaison des efforts des travailleurs et partenaires de la filière coton.

A l'issue d'un audit réalisé en décembre 2021 dans le cadre du renouvellement du certificat, le système vient d'être encore déclaré conforme aux exigences de la norme ISO 9001 version 2015 par le Cabinet International Apave Certification. Le PDG de la CMDT, Dr. Nango Dembélé, tient à féliciter l'ensemble des travailleurs de la CMDT pour les efforts consentis ayant permis le maintien de ce certificat qui renforce l'entreprise dans la réponse aux exigences du marché international très concurrentiel.

Il les exhorte tous en outre à travailler davantage dans l'amélioration afin que le 2ème cycle de certification qui vient de commencer aboutisse à une réelle maturité du système pour bénéficier des impacts réels d'une bonne démarche qualité.

■ Yama DIALLO

CANAM : 84 333 personnes immatriculées en 2020

La 24^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM) s'est tenue, le jeudi 14 février, au Conseil national du Patronat du Mali. L'occasion pour le PCA, le Professeur Mamady KANE, d'annoncer que 84 333 personnes ont été immatriculées en 2020. C'était en présence du Médecin Général de Brigade Boubacar DEMBELE, Directeur Général de la CANAM, des administrateurs de la CANAM et d'autres personnalités.

La 24^{ème} session du CA de la CANAM est consacrée, selon le Professeur Mamady Kané, à l'examen et à l'adoption des procès-verbaux des 22^{ème} et 23^{ème} sessions ordinaires du Conseil d'Administration ; de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la 23^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration ; du rapport d'activités 2020 et de l'état d'exécution du budget au 31 décembre 2020 ; du compte de gestion de l'exercice 2020 ; des états financiers et du rapport, du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020. Le PCA a indiqué, dans son discours, que le rapport d'activités de la CANAM au 31 décembre 2020 a été élaboré sur la base du programme d'activités de la onzième année de mise en œuvre de l'Assurance Maladie Obliga-

toire. De résultats probants ont été enregistrés en ce qui concerne l'immatriculation des personnes. « Ainsi, 84 333 personnes ont été immatriculées (CMSS : 47 409 et INPS : 36 924) du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, portant ainsi le nombre total des personnes enregistrées dans la base et immatriculées à la date du 31 décembre 2020, à 1 718 521 (CMSS : 803 777, INPS : 914 744) », précise-t-il avant d'ajouter que « le compte de gestion de l'exercice 2020 présente en recettes 67 303 618 825 FCFA et en dépenses 62 582 758 180 FCFA ». A en croire le professeur Kané, le total bilan au 31 décembre 2020 se chiffre à 88 090 388 454 FCFA contre 85 032 207 265 FCFA au 31 décembre 2019. « La trésorerie active représente 32 516 156 024 FCFA, soit 37 % de l'actif du bilan contre 30% en 2019. Ceci s'explique

par l'amélioration du recouvrement des recettes, le niveau des placements sous forme de dépôts à terme auprès des banques, les participations et les bons et obligations du Trésor public », a conclu le PCA de la CANAM.

Le Directeur général de la CANAM, présent au CA, dans une interview accordée à la presse, s'est félicité pour le résultat enregistré. Il a précisé que les progrès que plusieurs progrès ont été réalisés en 2021 parmi lesquels l'immatriculation d'un nombre important de personnes, la mise en place d'un système biométrique, actif premium.

En ce qui concerne les recettes, le DG a indiqué que les prévisions ont été dépassées. « Ces différentes améliorations au niveau de la CANAM nous permettront d'atteindre nos objectifs, de renforcer nos acquis. Si nous renforçons nos acquis, ça nous permettra d'aller de l'avant au régime d'assurance maladie universelle (RAMU). L'assurance maladie obligatoire (AMO) ne couvre qu'une petite partie de la population, notre objectif actuellement, c'est d'aller vers la couverture universelle de l'ensemble de la population du Mali », a-t-il déclaré.

B. Guindo
Source : LE PAYS



Ce que je crois : Renouvellement ou pas de la mission de la MINUSMA, une décision à prendre sans émotion

La Mission de la multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA) arrive à son terme en juin prochain. Et comme d'habitude, il sera question, au conseil de sécurité, de son renouvellement ou pas. D'ores et déjà, les fervents défenseurs de la transition demandent son retrait pur et dur du Mali. Depuis le coup d'État du 19 août 2022, suivi du bras de fer sans précédent entre les autorités de la transition et de la communauté internationale, les demandes du retrait des forces étrangères ne cessent de se multiplier. Si l'annonce du départ des forces Barkhane et récemment celle de la mission de formation de l'Union Européenne au Mali sonnent pour beaucoup comme une victoire, le départ de la MINUSMA ne semble pas être à portée de main enfin, pour le moment.



Qu'à cela ne tienne, je crois pour ma part qu'il faut réfléchir par deux fois avant de demander le retrait de tous les partenaires militaires à la fois, et à un moment aussi critique.

La MINUSMA n'a certes pas répondu aux attentes des Maliens qui voyaient en elle une force qui viendra combattre à leur côté. Doit-on déduire que sa mission a été mal expliquée ou c'est la population qui a plutôt mal compris ? Les missions des Nations Unies n'ont pas pour vocation de faire la guerre. Pourtant, c'est bien ça l'attente de la majorité des Maliens. Si on s'en tient à cela, il est clair que la mission est un échec.

Comme le dirait l'autre, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Je crois qu'au-delà de l'aspect sécuritaire, la MINUSMA a créé plusieurs emplois, plus de 3 000 emplois directs

et des milliers d'emplois indirects. Elle a contribué à rénover ou à équiper plusieurs structures publiques comme les commissariats, les hôpitaux, etc. Elle soutient également les populations civiles dans les zones de crise.

C'est évident que tôt ou tard, les forces étrangères finiront par partir du Mali, mais pour l'heure, il serait hasardeux de soutenir leur retrait définitif. Le moment n'est pas propice. Lors d'une de ses sorties sur une radio de la place, le chef de la DIRPA a lui-même reconnu que l'armée ne pouvait pas occuper longtemps les différentes zones libérées par les forces de défense parlant de Moura. Certes, l'armée monte en puissance, mais il faut du temps pour qu'elle puisse faire face à une stabilisation totale du pays.

Je crois plutôt que le mandat doit être renou-

velé pour ne pas ouvrir d'autres brèches à celles qui existent déjà. Cependant, il faudra lui donner une mission plus robuste. Une mission qui aille au-delà d'un simple maintien de paix en vue de sécuriser les zones déjà libérées par les FAMAS.

Tout compte fait, il revient toujours aux autorités maliennes de décider si oui ou non la mission doit être renouvelée. Le Mali a bien son représentant au conseil des nations unies et participe pleinement aux débats. Je crois surtout que les autorités ne doivent pas se laisser influencer par la rue qui parfois ne cerne pas toutes les réalités. Il revient aux autorités seules de prendre la décision qu'elles jugent salutaires pour le Pays.

Amadingué SAGARA
Source : LE PAYS



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Le PM face au CNT : La cible de violentes critiques !

Comme annoncé à l'ouverture de la session inaugurale de la rentrée parlementaire de la session d'avril du Conseil National de Transition, le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, était le jeudi 21 avril 2022, face aux membres l'organe législatif de la Transition. Il s'est prêté aux questions des membres de cet organe en présence de l'ensemble des membres du gouvernement.

L'une des missions du Conseil National de Transition, organe législatif de la transition est le contrôle de l'action gouvernementale. L'interpellation du premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, qui a été diversement commenté s'inscrivait dans ce seul registre. Cet exercice hautement démocratique a été un tremplin pour les membres du CNT de poser toutes les questions en suspens sur la conduite de l'action gouvernementale. En effet, l'évaluation de l'action gouvernementale est gage de la bonne gouvernance.

Le ton de ces échanges a été donné par le président du Conseil National de Transition, le Colonel Malick Diaw qui a clairement indiqué dans ses propos introductifs que l'exercice ne saurait être un tribunal pour le gouvernement. S'agissait-il pour lui de rassurer le chef du gouvernement dans ses prises de parole ?

L'objectif recherché a-t-il dit, est de contribuer à une sortie rapide de la crise institutionnelle à laquelle le Mali est confronté. Après cette brève introduction du président de l'organe législatif de la transition, l'ordre du jour a été lu par un secrétaire parlementaire.

Boubacar N Diallo le rapporteur de la commission Lois a eu la lourde charge de lire la note introductive. Il faut noter que le PAG visait à asseoir les bases d'une gouvernance vertueuse. Le plan d'action gouvernemental présenté au CNT, est bâti sur 4 axes principaux à savoir : le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, les réformes politiques et institutionnelles, l'organisation des élections générales, la promotion de la bonne gouvernance et l'adoption d'un pacte de stabilité sociale. Ce plan d'action est décliné en 9 objectifs assorti d'un chronogramme détaillé de mise en œuvre. Il ressort de cette lecture

que le chronogramme du PAG qui fixait la réalisation de ses actions de juin 2021 à février 2022 n'a pas été respecté. Sur l'organisation des élections générales crédibles, transparentes et inclusives devant conduire le pays à l'ordre constitutionnel, d'énormes actions sont en retard d'exécution.

Face aux défis et enjeux, le PAG présentait pourtant le Mali comme un grand corps malade, qui, pour sa guérison avait besoin d'une thérapie de choc pour survivre. Le constat est une auto satisfaction du gouvernement non partagée, du moins pour le moment. A titre d'illustration, le rapport de suivi-évaluation du PAG 2021-2022 pour la période septembre à novembre 2021 atteste que sur soixante-deux (62) actions prévues seules vingt une (21) ont été totalement réalisées soit 33,87%, 22 sont en cours de réalisation soit 53,23% et seulement huit (08) n'ont pas été réalisés soit 12,90%. Le peuple a besoin de comprendre d'où l'interpellation du chef du gouvernement. Après la lecture de la note introductive, les membres du CNT ont passé au peigne fin toutes les actions inscrites dans le plan d'action du gouvernement présenté par le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga. Les débats étaient houleux, passionnés et parfois passionnants. Pendant environ 5 heures d'horloges, toutes les actions du gouvernement ont été passées à la loupe. Les membres du





Conseil de transition n'ont pas été du tout tendre avec le premier ministre.

Si beaucoup étaient très critiques sur le bilan des 10 mois de Dr Choguel Kokalla Maïga à la primature quelques rares cependant vantaient les résultats engrangés. Parmi ceux-ci Aboubacar Sidick Fomba qui a estimé que les résultats engrangés ont permis de redonner au Mali son honneur et sa dignité. Tous ont reconnu l'amélioration de la sécurisation du territoire national. Parmi les membres critiques, on peut noter entre Dr Amadou Maïga, Raky Talla, Nouhoum Sarr, pour ne citer que ceux. La dernière cité s'est même autorisé à soutenir que le taux de réalisation du PAG, selon le Premier ministre lui-même est de 32 % soit à l'école une note de renvoi de 3 sur 10. Il n'y a l'ombre d'aucun doute, le passage du premier ministre devant les membres du conseil national de transition n'a pas été une simple promenade de santé. Car, la pluie de questions posée au Premier ministre sur l'ensemble des axes du plan d'action du gouvernement, lui a donné bien sûr du fil à retordre au chef du gouvernement. Ces questions étaient en rapport avec le chronogramme électoral, la montée en puissance des Famas, les sanctions de la Cédéao, l'école, la santé, la cherté de vie, certains scandales notamment des logements sociaux, du recrutement à la Police et de la Canam.

REPONSES DU PM

En se présentant devant le Conseil National de Transition, le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga avait à cœur de nourrir le dialogue et de renforcer les liens institutionnels et de confiance entre l'Exécutif et l'organe législatif de la Transition. Cette « question d'ac-

tualité » qui a duré plus de 5 heures d'horloge était pour le gouvernement une obligation de rendre compte au peuple à travers ses représentants car la reddition des comptes avait été érigée au rang de priorité avec les évaluations régulières du Programme d'Action du Gouvernement par la Charte de la Transition à son article 16.

En réponse aux questions posées, le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla, a affirmé sans ambages que le gouvernement ne réussira pas sans le soutien du Conseil National de Transition. C'est un exercice démocratique pour un gouvernement de rendre compte. Pour lui, des résultats probants ont été obtenus sur le volet du renforcement de la sécurité. Ce point fait l'unanimité. Il a évoqué que le Mali fait face à plusieurs crises qui entravent la réalisation des actions du gouvernement. « **Nous avons eu en conséquence une situation polluée autour nous pour nous faire changer d'option** », a-t-il précisé.

Sur l'apaisement du climat, il a laissé entendre que dans le but d'améliorer les conditions de

vie des travailleurs, le gouvernement a pris à bras le corps toutes les revendications des différents syndicats. Ce qui aura permis, dit-il, de stabiliser le front social.

L'application intelligente de l'accord de paix sous-entend que nous devrions tout faire pour s'entendre. Concernant toutes les questions liées à l'application de l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger, des efforts énormes ont été consentis. Selon, lui il faut accélérer le DDR.

L'Axe II du PAG, est celui qui a enregistré le plus de question de la part des honorables membres du CNT. Dans le cadre des réformes politiques et institutionnelles, le Premier ministre s'est appesanti sur la tenue des Assises Nationales de la Refondation (ANR) de l'Etat. Le processus ayant abouti à la tenue des ANRs de l'Etat fut long et laborieux sur le chemin de la recherche d'un consensus minimal qui était une forte instruction du Président de la Transition qui tenait avant tout à créer les conditions l'union des Maliens dans un esprit d'inclusivité.

Le rapport final sanctionnant la fin des ANR a été remis au Président de la Transition, Chef de l'Etat, Assimi Goïta, le vendredi 11 février 2022.

Pour assurer le pilotage et le suivi des recommandations des ANR, un projet de Cadre stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE) et son Plan d'action (2022-2031) ont été élaborés et sont dans le circuit d'adoption par le Gouvernement. Les textes portant mise en place du comité de suivi évaluation des recommandations des ANRs sont adoptés.

Dr Choguel fera savoir que la dépolitisation de l'administration est en cours d'exécution. L'éla-



laboration d'une nouvelle constitution est un souci majeur des membres du CNT. « **Nous avons décidé de dérouler notre action sur les 24 mois. A partir du 20 avril 2022, nous sommes dans la phase de mise en œuvre des principaux axes de la transition** », a-t-il annoncé.

Pour le Premier ministre, le Dr Choguel Kokalla Maïga, la crédibilité de l'ensemble du processus électoral constitue un axe stratégique du Gouvernement de Transition. Dans cette perspective et à l'effet d'apporter une solution durable à cette importante question, le Gouvernement a décidé, à partir de la base de données du RAVEC, de doter les maliens d'une carte nationale d'identité biométrique sécurisée. L'objectif visé par ce projet est de promouvoir la mobilité intra régionale tout en offrant un titre sécurisé permettant de lutter contre les trafics et migrations irrégulières et de répondre aux enjeux de la lutte contre le terrorisme.

Pour Dr Choguel, la carte d'identité de la Cédéo est un document moyen de notre espace. La carte d'identité biométrique sera délivrée gratuitement à tous les maliens et valable pour 5 ans. Le renouvellement de la carte biométrique coulera 5000 F. Cette carte va de facto remplacer la carte NINA. Les données seront hébergées au Mali.

A en croire, le premier ministre, le Mali-Koura rime avec bonne gouvernance, transparence et stabilité. Plusieurs questions ont été posées par les honorables membres du CNT sur les

scandales et magouilles récemment révélées par la presse et les réseaux sociaux dans le cadre de la lutte contre la corruption et l'impunité. En la matière, le Gouvernement est déterminé à mener sans faiblesse ni état d'âmes la lutte contre l'impunité et la corruption dans notre pays.

Tout en rassurant les honorables interpellateurs du CNT quant à la pertinence de leurs questions, le Premier ministre les rassurera quant à la volonté et à la détermination de faire la lumière et toute la lumière sur les faits allégués, de rendre justice aux victimes et mettre à la disposition de la justice tous ceux dont la responsabilité sera établie. Il n'y a pas et il n'y aura ni d'intouchables ni d'impunité. Pour ce qui est des audits, plusieurs ont déjà été réalisés et transmis aux plus Hautes Autorités. Il s'agit entre autres de l'audit des dépenses liées à la LPSI (Loi de programmation de la sécurité intérieure) et au Fonds Covid, l'audit de la cession des bâtiments publics à Bamako, l'audit de certaines institutions de la République (Assemblée Nationale, Haut Conseil des Collectivités, Haute Cour de Justice), l'audit de certains organismes personnalisés et autorités administratives indépendantes (AGEFAU, AMRTP, ANGESEM (Agence nationale de gestion des stations d'épuration du Mali).

Quant aux audits du cadastre minier, de certains grands programmes/projets nationaux, et l'évaluation de la LOPM, ils sont cours, a assuré le Premier ministre.

A toutes les interrogations, le premier ministre a tenté de donner des réponses appropriées. Sur la bonne gouvernance, il dira que d'ici la fin de l'année, le train va rouler au Mali.

Sur la Comatex, le premier ministre a annoncé que 600 millions sont dans un compte et c'est disponible. Les montants seront versés dans le compte des intéressés. « **Cela pourra permettre au gouvernement de garder la capacité des montants versés. Nous voulons trouver des solutions définitives** », a-t-il rassuré.

En abordant l'épineuse question de l'attribution des logements sociaux, il a expliqué que lorsque des anomalies ont été constatées le gouvernement a pris la décision de dissoudre la commission avant d'en constituer une nouvelle. Il dira que sur ce dossier l'Etat a déjà pris ses responsabilités. Des enquêtes sont en cours pour élucider la question et certains sont inculpés pendant que d'autres ont fui. « Nous n'avons pas dit que nous ne sommes pas faillibles. Il y aura toujours des débats. Il faut de nouveaux textes sur l'attribution des logements sociaux », a-t-il renchéri avant de conclure qu'ils vont travailler pour s'améliorer.

Il faut noter que l'exercice a permis d'apporter des éléments de réponses à de nombreuses questions. Ont-elles donné satisfaction ? Ceci est une autre affaire.

■ Ibrahim SANOGO



Des concours nationaux truqués et falsifiés à la refondation de l'État du Mali, Faux espoirs et vains débats

Le Mali est confronté depuis 2012 à une crise multidimensionnelle hypothéquant son existence. Dans cette impasse, trois changements forcés de gouvernance sont survenus (mars 2012, août 2020 et mai 2021), sur fond d'argumentaire sur l'instauration de la justice sociale et de la dignité du peuple malien pour justifier le coup de force et se légitimer auprès d'un peuple humilié et bâillonné par des gouvernants corrompus et des acteurs de la violence tous azimuts.



Dans ce contexte, les acteurs du renouveau au Mali, qui ont pu drainer des foules enthousiastes à la suite de différents changements opérés dans le système de gouvernance, restent confrontés au défi de la justice sociale et à celui de la moralité, toute chose qui a été remarquée lors de la proclamation des résultats des concours d'entrée dans la Police nationale, la Gendarmerie na-

tionale, la Protection civile et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM). Ces concours ont suscité l'espoir chez les diplômés en quête d'emplois rémunérés, dans un Mali en pleine refondation (Mali Kura). Tous se disaient unanimement qu'avec la transition en cours, marquée par un discours officiel de rupture, l'espoir est permis, les pratiques corruptives, le népotisme, le favoritisme, le clien-

télisme et le despotisme devenant bientôt des pratiques d'une autre époque, du moment que les recommandations formulées à l'issue des Assises Nationales de la Refondation avaient mis un accent particulier sur la justice sociale et l'équité entre tous les maliens. Malheureusement, les princes du jour ont voulu pérenniser les pratiques malsaines et révoltantes jadis décriées.

Des concours confiés à des commissions corrompues et supervisées par des responsables laxistes

A la suite de la proclamation des résultats de ces concours contestés, les réseaux sociaux ont été inondés par les messages de colère de candidats malheureux, qui se sont sentis floués, non pas parce qu'ils ne sont pas à la hauteur des épreuves proposées aux concours, mais plutôt parce qu'ils ont l'impression qu'ils ne sont pas nés dans de bonnes familles (familles de dignitaires) et/ou qu'ils n'ont pas le bon carnet d'adresses (pas de lien avec l'élite au pouvoir) pour accéder à la Fonction publique d'État. A la suite de cette grogne, des collectifs de recalés ont vu le jour pour demander soit l'annulation des résultats qu'ils estiment truqués, soit l'autorisation de leur donner une deuxième chance de repasser le même concours avec une garantie de transparence et un minimum d'éthique.

A la suite de ces faits, un constat se dégage : la triche et la magouille sont devenues l'ADN de certaines commissions d'organisation de concours, au Mali.

Face au tollé engendré par ces concours sulfureux, le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, a demandé le 06 avril 2022, la suspension, à travers un communiqué radio et télédiffusé, des résultats du concours de recrutement de 150 élèves-Agents de surveillance des Services pénitentiaires et de l'Éducation surveillée. Si cette décision n'avait pas été prise, des prisons allaient être confiées à des récipiendaires souffrant de manque de probité et d'éthique. Curieusement,

Du côté de la Police Nationale, quand le Directeur Général fait un communiqué laconique pour couper court aux rumeurs de corruption et félicite la commission d'organisation, il est déjugé le lendemain par son Ministre qui, disposant certainement d'informations crédibles, demande l'ouverture d'une enquête administrative sur l'organisation et la conduite du processus. Avant même les conclusions de cette



enquête, un personnage central du dispositif vient d'être viré de son poste. Espérons que ce n'est pas une fuite en avant et que les vraies responsabilités seront situées.

Faut-il le rappeler, c'est le Directeur Général de la Police Nationale, à mi-chemin du processus et après une proclamation d'étape des résultats, qui a pris sur lui d'autoriser la proclamation d'un résultat additif de près de 1000 candidats. Du coup à l'arrivée, les premiers sont devenus les derniers puisque ce sont majoritairement les candidats de la liste additive qui ont été retenus. Où est le sérieux dans ce pays? Par principe, il n'y a pas de résultat additif à un concours, mais bien une liste d'attente au cas où un (1) candidat retenu désistait.

Nos concours sont des tripatouillages comme nos élections. Arrêtons de se moquer des pauvres et des indigènes!

Ne pas être sorti de l'auberge

Il est indéniable que le Mali se trouve aujourd'hui profondément piégé dans un complot « international » qui ne lui facilite pas la tâche de sortir de cette insécurité caractérisée par la combinaison et l'imbrication des phénomènes subversifs (mouvement indépendantiste, extrémisme violent, criminalité transnationale organisée, banditisme résiduel et conflits locaux). Cependant, au-delà de la conspiration et du complot, il est temps qu'on interroge les responsabilités internes dans cette chute dans l'abîme.

À quoi servent les réformes constitutionnelles

et administratives dans un pays lorsqu'elles sont incarnées et portées par des femmes et des hommes qui sont en fait des prédateurs? La beauté d'un texte sert-elle à quelque chose de positif si le texte n'est pas appliqué par des femmes et des hommes vertueux?

Le mot refondation suffit-il à lui seul à opérer le changement, quand l'élite au pouvoir n'est pas exemplaire et redevable ?

A quoi sert d'être en brouille diplomatique avec des chancelleries occidentales, lorsque le pays est aux mains de femmes et d'hommes opportunistes et mercantilistes?

A quoi servent les victoires militaires éclatantes lorsqu'elles sont léguées à des femmes et des hommes qui n'obéissent ni à l'orthodoxie, ni à la morale?

Des maliens probes et moralement irréprochables existent dans toutes les corporations. Hélas, ils sont rarement responsabilisés lors des concours et des examens. On se souvient des résultats dignes et fiers du concours d'entrée dans la magistrature de 2002 et de 2006. In fine, le naufrage malien n'est pas dû à l'insuffisance des textes mais plutôt à l'immoralité et au laxisme des dirigeants, qui se comportent comme une vraie bande mafieuse malgré les discours rénovateurs et la volonté de changement chantée à cor et à cri.

Bamako, 21 avril 2022

Dr Aly TOUNKARA est Maître de conférences à l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako et Expert au Centre des Études Sécuritaires et Stratégiques au Sahel (CE3S).



Lutte contre la corruption : Le Maire de Zantiébougou révoqué



L'information est tombée à l'issue du Conseil des Ministres du mercredi 20 avril 2022 qui, sur un rapport du ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, a approuvé la révocation du Maire de la Commune rurale de Zantiébougou, située dans le cercle de Bougouni. La révocation ainsi annoncée marque la volonté du Gouvernement de Transition de promouvoir la bonne gouvernance dans les Collectivités territoriales. En effet, cette révocation, note-on, intervient à la suite des conclusions des différents rapports de vérification et d'inspection, et surtout au regard de la gravité des irrégularités reprochées à l'intéressé. Il s'agit de M. Seydou Koné, longtemps en conflit avec des membres du Conseil communal et les populations de sa commune, une plainte en veillesse des notabilités de Zantiébougou et de la jeunesse contre sa personne pour concussion et détournement du domaine foncier de la localité en

fait foi.

Tout débute en 2017. Les populations du village de Zantiébougou ont été surprises de constater que le Maire Seydou Koné a procédé à un morcellement illicite et à la vente des 4 hectares envoisinant la gare routière du Chef-lieu de la Commune et le domaine du service de l'Élevage. Face à cette situation, le Préfet

du cercle de Bougouni, par communiqué (N°2019-001/P-CB) en date du 28 février 2019, dénonce l'attitude du Maire Koné, et rappelle aux uns et aux autres que les actes délivrés par ce dernier, en violation des textes et de procédure de lotissement restent nuls et de nul effet.

Par la même occasion, le Préfet invitait les détenteurs de ces lots à s'enregistrer au niveau de la Sous-préfecture de Zantiébougou, en vue de prétendre à un éventuel dédommagement. Le Préfet avait pris le soin d'inspecter la gestion domaniale du Maire Seydou Koné, et les enquêtes ont révélé, entre autres, l'absence d'une autorisation définitive de lotissement et le nombre inconnu des lots vendus. Mieux, les résultats de l'inspection ont mis à nu une concussion s'élevant à 36,8 millions FCFA au titre de la vente de 491 lots en raison de 75 000F par parcelle.

En conséquence, la majorité des conseillers de la Mairie de Zantiébougou vont rejeter le compte administratif-2018 du Maire Seydou Koné. Et pour ne rien arranger, la branche locale de l'Association Malienne de Lutte contre la Corruption et le Délit Financier de Bougouni va saisir le Pôle Economique et Financier en octobre 2021, sur la gestion du Maire indélicat de la Commune rurale de Zantiébougou.

Deux semaines après, les limiers de la Cour des Comptes débarquaient à la Mairie de Zantiébougou pour passer au crible la gestion des 10 mairies du cercle de Bougouni et du Conseil de Cercle. Depuis, le Maire Seydou Koné se savait dans le viseur de la justice. Sa révocation ouvre enfin la voie à cette dernière pour faire son travail !

■ Yama DIALLO



Rôle et mission du Médiateur de la République : Une journée porte ouverte pour imprégner les maliens

Le Bureau du Médiateur de la République a organisé une journée porte ouverte à l'endroit du grand public, le jeudi 14 avril 2022. Cette première activité du genre, simultanément organisée au niveau des sept services déconcentrés du Médiateur de la République à l'intérieur du Mali, notamment Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti, Sikasso, Gao et Tombouctou, avait principalement pour objectif de résorber le déficit d'information autour du rôle et la mission du Médiateur de la République au Mali. Selon Mme Sanogo Aminata Malle, cette journée entre dans la stratégie de communication pour faire connaître davantage les services du Médiateur.



Avec pour objectif de consolider l'Etat de droit au Mali, le service du Médiateur de la République a été créé en 1997 pour promouvoir les droits humains sur toute l'étendue du territoire. Une autorité indépendante qui est à la base du célèbre espace d'interpellation démocratique (EID), organisé le 10 décembre de chaque année, depuis 1994, conformément à la célébration de la déclaration universelle des droits de l'Homme, célébrée à la même date depuis 1948. Selon beaucoup d'observateurs, cet espace est un cadre unique qui permet aux gouvernés de s'adresser directement et à cœur ouvert aux hauts représentants de l'Etat sur des questions spécifiques qui constituent pour eux une préoccupation. Ses séances sont publiques et se déroulent devant des représentants de la presse nationale et internationale afin de prendre d'opinion publique à témoin de tous les enjeux des sujets évoqués. Un exercice hautement démocratique qui, au-delà de son impact positif sur la gouvernance a su séduire des publics autres que Maliens à travers l'Afrique. C'est pourquoi d'ailleurs, le Bureau du Médiateur de la République, avec à sa tête Mme Sanogo Aminata Malle, s'est engagé à résorber le déficit communication et de visibilité des services du médiateur de la République sur l'ensemble de ses zones d'action à travers cette journée porte ouverte. Selon Sanogo Aminata Malle, c'est aussi l'occasion d'interagir avec le grand public sur la vie de l'institution. « C'est en même temps l'opportunité pour partager ma vision de la médiation qui s'inscrit dans le cadre d'une médiation de proximité » a-t-elle aussi ajouté. Parallèlement au siège du Médiateur de la République, sis au quartier Hamdallaye de Bamako, cette activité était aussi simultanément organisée au niveau des sept délégations territoriales que compte le service du Médiateur de la République au Mali. Il s'agit entre autres de la région de Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti, Sikasso, Gao et Tombouctou. Si les étudiants étaient les plus nombreux à l'ouverture de journée à Bamako, Mme Sanogo Aminata Malle a pour sa part soulignée que l'activité concerne toutes les couches de la société en plus des associations, des organisations et des partenaires.

Issa Djiguiba
Source : LE PAYS



CEDEAO : Les “peuples” veulent désormais être entendus

Ils sont nombreux les citoyens ouest africains qui pendant longtemps ont critiqué la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Principale accusation contre l'organisation sous-régionale : n'être qu'un vulgaire « syndicat de chefs d'Etat ». A la faveur de la crise malienne et des sanctions imposées par l'organisation aux autorités de Bamako, un nouveau cap a été franchi et il sonne comme un vent de révolte. Ne se contentant plus de critiquer, les « peuples » manifestent, rappellent à l'ordre, posent des revendications, exigent des comptes et veulent être entendus. Le seront-ils ?

« En prenant ces sanctions contre le Mali, les chefs d'Etat de la CEDEAO n'ont pas pensé au peuple malien ». Pour Mouhamed Alassane

Djicko, membre de la Plateforme pour le développement et la paix au Mali, comme pour beaucoup d'autres Ouest africains, la crise malienne a été la goutte de trop.

A l'appel des « sociétés civiles sénégalaises et maliennes », ils se sont retrouvés le 28 janvier 2022 à Dakar pour manifester leur ras-le-bol et exiger la levée des sanctions contre Bamako.

Le Mali est soumis à des sanctions décidées par les chefs d'Etat de la CEDEAO depuis le 9 janvier 2022, suite au coup d'Etat du 18 août 2020. Les sanctions concernent notamment un blocus de ses frontières terrestres et aériennes, la suspension des échanges commerciaux avec les autres pays, le gel des opérations financières avec les institutions dédiées de la CEDEAO. Depuis 2012, le pays est confronté à une crise sécuritaire préoccupante avec des attaques de groupes terroristes.

Le tollé général que les sanctions contre le Mali ont suscité auprès de l'opinion publique ouest africaine soulève un problème de fond. Celui des missions et objectifs d'une institution qui, près d'un demi-siècle après sa création, semble tiraillée entre une réelle volonté d'intégration communautaire et l'impression, fondée ou pas, de ne travailler que pour l'intérêt des chefs d'Etat. Quant à la CEDEAO des « peuples » que l'institution dit vouloir mettre

en marche, elle reste un vœu pieux.

A titre d'exemple, lorsqu'Alpha Condé, président déchu de la Guinée a modifié la constitution de son pays en 2020 pour pouvoir briguer un 3^e mandat, la CEDEAO n'a rien fait. Le cas de Condé n'est pas unique. A la même année 2020, le président Alassane Ouattara s'est présenté candidat à un troisième mandat fortement contesté par l'opposition ivoirienne qui l'estime contraire à la constitution. La CEDEAO n'y a vu aucun mal.

Plusieurs dizaines de personnes ont été tuées au cours des violences qui ont jalonné le projet de Condé. Impuissante, la CEDEAO a laissé faire sous prétexte de n'avoir pas les moyens d'intervenir contre les régimes qui changent les constitutions pour prolonger leur vie au pouvoir.

Au Sénégal, quand Macky Sall introduisait un système de parrainage qui avait exclu 82 candidatures potentielles à l'élection présidentielle de 2019, la CEDEAO était absente. Condamné par la Cour de Justice sous-régionale pour violation du « droit libre de participation aux élections », le Sénégal refuse de se conformer aux décisions de celle-ci.

Pourtant l'article 16 alinéa 2 du Traité instituant la CEDEAO stipule que « les arrêtés de la Cour de Justice ont force obligatoire à l'égard des Etats membres, des institutions



communautaires et des personnes physiques et morales ».

Réponses à géométrie variable

Pour Mouhamed Maïga, étudiant nigérien à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), la CEDEAO est en « déphasage » avec les réalités des peuples ouest-africains. Et les chefs d'Etat sont eux-mêmes « déconnectés des aspirations de leurs peuples ».

« Nous revendiquons effectivement et depuis longtemps la concrétisation d'une vraie CEDEAO des peuples à la place du conglomérat des présidents », s'insurge Mohamed Dicko, président du mouvement Plateforme de la jeunesse Malienne au Sénégal. Pour que la CEDEAO réponde aux aspirations populaires, il lui faut se réconcilier « avec ses objectifs originaux », plaide le jeune activiste malien.

« La CEDEAO a réussi à mettre au pas l'ancien président gambien Yahya Jammeh mais est restée faible face aux troisièmes mandats de Alpha Condé et d'Allassane Ouattara. Cette posture érode sa légitimité et la discrédite aux yeux de l'opinion », prévient Alioune Tine, président du Think-Tank Afrikajom Center, interrogé au téléphone par Ouestaf News. Ce précurseur africain de la défense des droits humains dénonce une impuissance à « géométrie variable » qui ne rend pas service à la CEDEAO.

Signe du rejet dont elle est victime, la CEDEAO a dû assister à des manifestations populaires et des scènes de joie à l'arrivée de militaires

au pouvoir au Mali, en Guinée et au Burkina Faso. Ces putschs quasiment plébiscités ont révélé, selon des observateurs, la déconnexion entre les décisions de l'instance sous-régionale et les aspirations des masses populaires.

Un traité ambitieux mais...

Selon son traité fondateur, la CEDEAO vise à « élever le niveau de vie de ses peuples » à travers « la mobilisation des différentes couches de la population, de leur intégration et de leur participation effective » au processus d'intégration. Cette volonté va conduire au refrain « d'une CEDEAO des Etats à une CEDEAO des peuples » chanté de réunion en sommet, mais sans réel contenu.

Cette évolution souhaitée de l'institution communautaire exige des préalables. Selon le Pr Daouda Traoré, enseignant en sciences juridiques et politiques à l'université de Bamako, il est impératif que la CEDEAO apprenne à « écouter les populations des pays membres et cesser de donner l'impression d'être un instrument livré au bon vouloir des chefs d'Etat. »

« Si la CEDEAO est si critiquée à juste titre, c'est qu'elle agit comme un médecin après la mort, soit par impuissance, soit par complicité passive à l'égard de ceux qui bafouent les règles démocratiques », renchérit Ibrahima Songho, président de l'Observatoire des élections et de la bonne gouvernance au Mali, contacté par Ouestaf News.

Selon Senakpo Koffi, huissier stagiaire joint à Lomé par Ouestaf News, « les textes instituant

des mécanismes d'implication des citoyens dans la gouvernance et la redevabilité existent pourtant. Ce sont les dirigeants des Etats eux-mêmes qui empêchent leur mise en œuvre effective. »

De l'avis de certains analystes, les crises de représentation démocratique dans l'espace communautaire ; la résurgence de coups d'Etat ; la violence terroriste et l'urgence de reconnecter les populations aux idéaux du Traité fondateur, appellent des changements profonds dans le fonctionnement de la CEDEAO.

En dépit de toutes ces critiques, la CEDEAO accompli des progrès significatifs depuis ses origines. Ses efforts dans l'intégration des peuples restent des acquis de taille. En particulier la libre circulation des personnes et des biens malgré des abus signalés fréquemment aux postes-frontières internes à la communauté.

Selon l'Indice de l'intégration régionale en Afrique de l'Union Africaine (UA) et la Banque Africaine de Développement (BAD), la CEDEAO a réalisé en 2019 des performances notables en termes de circulation des personnes. Cela témoigne « d'une vision et de son accomplissement qui s'illustrent par les politiques d'ouverture des membres en matière de visa ». Reste à faire accepter ce verdict positif aux citoyens. Sur ce point, il y a encore du chemin à faire.

Source : Ouestaf

Mariage : « Telle mère, telle fille » ?

Les jeunes femmes sont nombreuses qui durent dans le célibat. La raison : leurs mères sont jugées « insoumises ou méchantes ». A cause de cette croyance, qui recueille largement l'adhésion à Bamako, le rêve de mariage d'un nombre considérable de jeunes femmes tourne au cauchemar.



■ A 28 ans, je suis toujours célibataire. Les gens parlent de la rigueur de ma maman comme le signe d'une méchanceté et jugent mes grandes sœurs et moi par cela. » Ainsi parle Maïmouna (*), vivant à Kalabancoro, quartier en périphérie de Bamako sur la rive droite du fleuve Djoliba. Les partenaires sérieux, sur lesquels elle est tombée, ont fini par la laisser en rade. Il en va de même pour ses sœurs aînées, dans la trentaine. Et pour cause. Les familles avoisinantes dans le quartier, auprès desquelles les prétendants mènent des enquêtes comme il est d'usage de le faire, « que notre maman est acariâtre et que nous sommes à son image », ajoute Maïmouna. Selon elle, il est reproché à leur maman de ne pas être « une épouse soumise », qui « aime les parents et amis de son époux ». Sentence implacable des « gardiens

de la conduite » dans la société : telle mère, telle fille.

Au Mali, impossible de compter sur les doigts d'une main les jeunes femmes prises entre le marteau de la pression sociale pour se marier et l'enclume des considérations liant leur mariage à la conduite de leur mère. Elles payent ainsi le prix du caractère jugé « acariâtre », « insoumis » de cette dernière.

Croyance répandue

A Niamakoro, un quartier populaire de Bamako, nombre d'interlocuteurs ont affirmé qu'ils n'accepteront pas que leurs « proches prennent en mariage des filles de femmes méchantes et insoumises ». « Je n'accepterai pas que mon frère ou un de mes proches épousent les filles de la famille voisine. Leur mère do-

mine son mari, lui crie dessus chaque jour », témoigne cet habitant, la trentaine tassée. Il est aussi sûr, que deux et deux font quatre, que « celui qui épouse ces filles aura pris un sac à problème. Elles seront sans doute comme leur mère. Elles pourraient difficilement se soumettre à un époux ».

« C'est pourquoi on conseille, dans nos sociétés, aux jeunes de bien choisir les familles dans lesquelles ils souhaitent prendre femme. Car dans une famille, si la maman est bonne, les enfants seront bons. Ses filles seront de bonnes épouses », défend Adama Togo, traditionaliste. Les filles sont-elles condamnées à avoir les mêmes caractères que leur mère ? Togo, lui, croit et soutient mordicus que « si la femme bat son mari dans le foyer, ses filles, une fois mariées, battront leur époux ». « Depuis les temps anciens, cela a été une réalité

dans nos sociétés. Si la femme est méchante, ses filles le seront aussi ».

Pourtant, cette croyance très répandue et qui recueille largement l'adhésion dans la société n'a pas de fondement religieux. A en croire l'abbé Vincent Somboro, dans le domaine de la foi, ce qu'on traduit par « méchanceté » à propos des femmes n'est pas transmissible de mère en fille. Abondant dans le même sens, l'imam Boubacar Traoré explique que bien que l'islam recommande à la femme d'être soumise, « il n'est pas dit que si la mère est jugée acariâtre ou méchante, sa fille aussi le sera ».

Soumettre les femmes

Sociologue et enseignant au département socio-anthropologie de l'Université des lettres et des sciences humaines de Bamako, Fodié Tandjigoura voit dans ce phénomène une croyance infondée entretenue par les hommes pour maintenir les femmes sous leur joug : « C'est une idéologie, estime-t-il, qui consiste à faire soumettre les femmes aux épreuves les plus impossibles. L'une des vertus d'une femme, c'est de se résigner et d'être d'accord

avec tout ce que son mari lui fait. ». A l'en croire, il s'agit surtout de la survivance de pratiques traditionnelles qui favorisent l'homme sur la femme. « C'est fait pour que la femme reste dans sa soumission et qu'elle ne puisse pas tenir tête aux hommes, et qu'elle accepte tout. Non pas pour les hommes, mais pour leurs filles qui sont appelées à se marier. » Un constat qui fait écho à celui, implacable, dressé par Ibrahima Ly dans son roman Toiles d'araignée en 1982 : « Notre société fait des femmes de véritables otages. Chez nous, le succès de l'enfant dépend non pas de son intelligence et de son habileté, de sa persévérance dans l'effort et de son courage, mais uniquement de la capacité de résignation de sa mère, de la passivité de celle-ci face aux insultes du père, des coépouses, des belles-sœurs. La résignation est la clé de voûte de notre société... »

Ainsi, il ne s'agirait que de ce que Mona Chollet, dans son essai Sorcières. La puissance invaincue des femmes, appelle des « injonctions et croyances qui emprisonnent les femmes et les conduisent sur le bucher à l'époque des grandes chasses aux sorcières du XVIe siècle

». Aïssata Bocoum, activiste des droits des femmes au Mali, regrette un « phénomène de misogynie » encouragé par la « tradition ». « Ces femmes jugées méchantes ne le sont réellement, défend-elle. Elles exigent le respect pour elles. Elles ne veulent pas être considérées comme des objets mais des humaines ». Cette thèse est soutenue par Mona Chollet qui estime que dans les sociétés traditionnelles, les femmes font peur dès qu'elles ne restent pas « naïves, dociles et soumises, maintenues au secret du foyer où est leur place, procurant confort matériel, mental et sexuel » à leur mari, est accusée d'être « insoumise ou méchante ». Bocoum plaide pour que ce jugement « erroné » à l'encontre des femmes soit corrigé. « Nous devons sortir de ces jugements. Elles n'y sont pour rien. Elles ne sont que victimes des préjugés de notre société, préjugés que je considère comme un phénomène de misogynie », a indiqué l'activiste des droits des femmes.

NB : (*) Le prénom a été modifié

Boureima Guindo
Source : LE PAYS



Guinée Conakry : La Société Winning Consortium Simandou Guinée opte pour le transfert de l'expertise agricole aux communautés impactées par ses activités



Dans le cadre de l'autonomisation des communautés impactées par ses activités minières et le respect du contenu local, la Société Winning Consortium Simandou Guinée a procédé ce 20 avril 2022 à la récolte d'un hectare de riz à Nafaya dans la préfecture de Forécariah pour mettre à la disposition des communautés. La cérémonie a connu la présence du préfet de Forécariah, des cadres de la Direction préfectorale de l'agriculture, les responsables de la Société Winning Consortium Simandou port, les sages et la population de Nafaya .

Prenant la parole, le Directeur des relations de Winning Consortium Simandou Port, LIU SHOUJIANG a dévoilé l'objectif du projet de la filière riz. « L'objectif de ce projet consiste à transférer les compétences agricoles aux différentes communautés pour les rendre autonomes en augmentant la production pour l'autosuffisance alimentaire en Guinée », a-t-il assuré.

Monsieur HUANG, le responsable de la filière agricole de Winning Consortium Simandou a procédé à la présentation du projet tout en

évoquant ces avantages. « Nous avons mis en valeur un hectare de riz comme essaie d'abord avec six (06) variétés différentes pour avoir des semences pour la population car , un hectare donne 8 tonnes de riz et un pied donne 200 graines. Les communautés pourront cultiver trois 3 fois dans l'année y compris pendant la saison sèche », a-t-il déclaré.

Le préfet de Forécariah, le colonel Mohamed 5 CAMARA, s'est réjoui de l'existence du projet agricole filière riz de Winning Consortium en faveur des communautés. « Au nom de son excellence, Monsieur le Président de la tran-

sition, le colonel Mamadi DOUMBOUYA, je remercie la Société Winning Consortium Simandou pour ce projet de développement agricole. Car, ça permettra aux communautés concernées d'être autonomes », s'est-il réjoui.

Poursuivant, le préfet a invité à la formation des communautés par la société afin qu'elles puissent acquérir des méthodes agricoles fructueuses pour augmenter leur rendement et devenir autonomes. « Je vous invite à procéder de manière sincère à la formation des communautés et mettre les moyens nécessaires à leur disposition afin qu'elles puissent



réellement bénéficier des avantages du projet », a-t-il instruit.

Quant au chef du village de Nafaya, Seydouba BANGOURA, a, au nom de sa communauté, remercié la Société Winning Consortium qui a positivement pensé à eux pour valoriser leur principale activité qui est la riziculture. « Notre principale activité, c'est l'agriculture et la riziculture en priorité. Si la Société Winning Consortium décide de nous aider à valoriser ce secteur, nous ne pouvons que les remercier et nous comptons sur la société pour notre formation et la mise à notre disposition des moyens matériels et financiers », sollicite-t-il.

Abordant dans le même sens, le Directeur préfectoral de l'Agriculture, Alseny Ben SOUMAH, s'est également réjoui du projet avant de faire une recommandation. « La priorité de l'État guinéen, c'est l'autosuffisance alimentaire à travers les productions locales. Si nous avons un tel projet qui fait augmenter le rendement agricole en passant par la formation des communautés, on ne peut que se réjouir », dit-il. Ainsi, M. SOUMAH a recommandé une analyse scientifique des différentes variétés par l'Institut de Recherche Agricole de Guinée (IRAG) avant la mise à disposition des semences aux communautés en vue d'éviter la survenue d'éventuels agents pathogènes.

Selon lui, les variétés qui sont là doivent être étudiées par l'I.R.A.G et valider par le centre de KINDIA afin d'éviter d'éventuels agents pathogènes qui pourraient causer de sérieux problèmes à notre environnement. Il faut que l'on sache si ces semences sont compatibles à notre environnement.

Enfin, la Société Winning Consortium Simandou à travers son chargé de relations communautaires, a pris l'engagement d'effectuer des études scientifiques en commun accord avec la direction préfectorale de l'agriculture sur les différentes variétés. La cérémonie a pris fin par l'entame de la récolte sous les yeux des communautés présentes.

Source : GuinéeNews

Santé Au Sénégal : Les impératifs du président Macky Sall pour un système sanitaire performant

Sil y a un secteur qui a attiré l'attention ces derniers jours, c'est bien sûr, la santé. Avec le décès déplorabile de la dame du nom d'Astou Sokhna à l'hôpital Amadou Sakhir Mbaye de Louga, c'est toute une société qui s'est indignée en indexant les acteurs de la santé d'être trop peu regardants sur la marche du secteur.

Les premières sanctions ont été prises la semaine dernière avec, en conseil des ministres, la décision du président Macky Sall de démettre de ses fonctions, le directeur de l'hôpital. S'en suivent d'autres sanctions avec une partie du personnel qui est déjà en prison. Une semaine après, le président revient à la charge. Mais cette fois-ci, ce sont des instructions à ses ministres particulièrement, de la santé et de l'action sociale.

Au cours de ce conseil des ministres, le chef de l'État s'est épanché sur la question liée aux impératifs de modernisation du système de santé. La pandémie de Covid-19, n'a pas été omise. Au passage, Macky Sall a indiqué que la pandémie de Covid-19 a révélé la résilience du système sanitaire, mais en même temps, l'urgence d'accélérer les réformes en vue de la professionnalisation des personnels et de la transformation de la gestion des structures sanitaires.

Une occasion pour le président de rappeler les réalisations entamées dans le secteur de la santé depuis 2012 avec les ressources budgétaires mobilisées pour notamment mettre à niveau le système sanitaire, réaliser des hôpitaux de dernières générations à Touba, Kafrine, Kédougou et Sédhiou, aux standards internationaux, relever le plateau médical des structures, recruter à titre exceptionnel, sur la période 2020-2021, 500 médecins et 1.000 professionnels de la santé et améliorer la situation de toutes les catégories d'agents de santé.

Le Chef de l'État, dans cette réunion hebdo-

madaire, considère que ces importants investissements doivent être accompagnés d'un changement de paradigme qui se traduit par le respect du patient et la satisfaction des usagers. Dans ce sillage, le président Macky Sall demande, au ministre de la Santé et de l'Action sociale, de finaliser l'audit de la gouvernance des structures de santé (en particulier la réforme hospitalière de 1998), en vue d'accélérer les réformes nécessaires à la mise en œuvre optimale du programme d'investissement (2020-2024), pour un système de santé résilient et performant.

Un rapport exhaustif sur la situation globale des structures de santé du pays et la finalisation d'un plan d'optimisation de la carte sanitaire et des offres de service de santé sont aussi demandés au ministre de la santé et de l'action sociale.

Le Président de la République insiste, particulièrement, sur l'impératif de renforcer les inspections des établissements de santé et la qualité de la formation du personnel médical par un contrôle et une régulation des écoles de formations dédiées.

Source : DakarActu



Éliminatoires de la CAN 2023 : Les Aigles du Mali en découdront avec la Gambie, le Congo et le Soudan du Sud

Quelques semaines après sa chute à la coupe d'Afrique des Nations Total Énergies 2021 et les barrages des qualifications de la Coupe du monde Qatar 2022, le Mali connaît désormais ses adversaires des éliminatoires de la CAN Côte d'Ivoire 2023. Logés dans la poule G, les Aigles du Mali en découdront en aller-retour avec la Gambie, le Congo Brazzaville et le Soudan du Sud entre les mois de juin et septembre prochain. Le tirage au sort s'est déroulé mardi 19 avril 2022, à Johannesburg, en Afrique du Sud.



A lors que la Fédération malienne de football est toujours à la recherche d'un technicien pour conduire l'équipe nationale du Mali, les Aigles connaissent désormais leurs adversaires pour les éliminatoires de la coupe d'Afrique Total Energies Côte d'Ivoire 2023. En effet, le capitaine Hamari Traoré et ses coéquipiers tenteront de garder entre juin et septembre prochain leur place de grand favori. Un groupe qui peut être aisé pour les Aigles mais la dernière CAN au Cameroun. En effet, les outsiders ont créé la grande surprise en barrant la route aux équipes favorites. Après être tenu en échec lors de la CAN Cameroun 2021 par la Gambie, le Mali retrouve les scorpions pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique Total Energies 2023. Pour sa première participation, la Gambie a atteint les quarts de finale. Ce qui veut dire que Hamari Traoré et ses coéquipiers doivent se méfier encore de cette équipe, car le football ne connaît pas une

petite nation.

Notons que le Mali cours toujours derrière le précieux sésame. Les Aigles cherchent toujours à voler sur le haut du continent. Suite à la chute de l'équipe nationale du Mali à la CAN Cameroun 2021 et aux barrages de la Coupe du monde Qatar 2022, la Fédération malienne de football a limogé le technicien Mohamed Magassouba avec tout son staff. Elle a lancé deux semaines après la un appel à candidature pour le recrutement d'un nouveau sélectionneur. Cet appel est ouvert à tous les entraîneurs nationaux et internationaux qui répondent aux différents critères fixés l'instance dirigeante du football malien – FEMA-FOOT.

Rappelons qu'outre la qualification du Mali aux phases finales de la CAN 2023 dont il connaît désormais ses adversaires et 2025 auxquelles il doit respectivement, au minimum les demi-finales et la finale, le remplaçant de Mohamed

Magassouba pas encore connu, est aussi appelé à qualifier le Mali, durant son premier contrat (renouvelable) pour la coupe du monde 2026 et atteindre les 1/8èmes de finale, contribuer auprès de la direction technique à la mise en place d'une politique de formation des jeunes joueurs devant intégrer le futur centre technique pour la relève, apporter son expérience dans la mise en œuvre de la politique technique de la FEMAFOOT entre autres de la formation des cadres techniques, selon le programme de la direction technique nationale. Le Mali pourrait-il gagné son pari, remporté la précieuse compétition continentale de football ? Rien n'est impossible, car l'équipe nationale du Mali regorge des nombreux talents. C'est une équipe jeune qui beaucoup d'avenir devant elle.

Ibrahim Djitteye
Source : LE PAYS



Bélier (21 mars - 19 avril)

Uranus vous incite aux changements, ce qui par ailleurs vous intéresse, car vous avez besoin de faire autre chose de votre vie. Les rencontres de la journée sont stimulantes et constructives. Attendez-vous à des mouvements du type, ça décoiffe.

Entre rappels de charges ou factures impayées, votre situation financière est malmenée, si ça tombe mal parce que c'est la fin du mois, vous n'avez pas d'autres solutions que de régler vos dettes. Dans tous les cas, il y a toujours une solution.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Le sextile Soleil/Lune prédispose de bonnes facultés pour une parfaite entente relationnelle. De plus, votre secteur professionnel subit toujours la bonne influence de Mars, renforçant votre tempérament volontaire. Rien à dire, c'est parfait !

Un voyage à l'étranger vous tente. Mais un manque de lucidité est présent dans votre esprit, et c'est un projet difficilement réalisable. Armez-vous de patience, vous savez faire, car ce n'est pas le bon moment. Vos finances ne vous le permettent pas.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Avec l'arrivée de Mercure en Taureau vous serez davantage centré sur vous-même, une fois ne sera pas coutume, et moins enclin à partager vos connaissances et vos expériences avec les autres. Vos collègues rameront pour obtenir de vous des informations.

Votre besoin de gagner plus d'argent traduira sur le fond votre peur de manquer, une forme d'insécurité. Parfaitement conscient de cela, vous ne changerez pas pour autant votre course aux euros, car vous en aurez besoin pour vous sentir bien.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Ce n'est pas facile d'allier travail et obligations personnelles, surtout lorsque votre hiérarchie exige de vous les meilleurs résultats, la situation vous stresse, vous avez du mal à rester zen. Aujourd'hui, vous n'y échappez pas, cher Cancer.

Avant de multiplier les bénéfiques, vous devez adopter les bons réflexes. Apprendre à ne pas toucher à vos économies c'est vous donner l'occasion de mettre de l'argent de côté. Mais, aujourd'hui vous êtes tenté de faire du shopping.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vos activités professionnelles progressent, votre carnet de commandes grossit. Vous avez des qualités humaines qui sont loin de laisser ceux qui vous côtoient indifférents, à un détail près, vous avez du mal à supporter l'autorité de votre hiérarchie.

Financièrement, vous avez l'obligation d'assurer vos arrières, de ce fait, vous évitez les complications. Dépenser avec précaution les bénéfiques réalisés est une solution appropriée à vos besoins du moment. Pas de restriction, mais de la vigilance.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous avez du mal à rassembler vos idées, et l'adaptation semble difficile tout au long de la journée. Vous souhaitez imposer vos idées, sans souplesse et sans conviction. C'est donc dans les rapports de force que se déroule cette journée au travail.

Une amélioration de votre confort et de votre mode de vie pourrait bien se produire. Peut-être un changement de poste risque d'arriver, ou une proposition de mutation. Vous vous interrogez, mais pas de décision hâtive, prenez le temps qu'il faut.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Méfiez-vous de Neptune qui pourrait jouer les bonimenteurs au bureau. Faites valider systématiquement vos dossiers au fur et à mesure que vous les terminerez. Examinez le sérieux de vos interlocuteurs avant de vous décider à faire confiance.

Vous bénéficierez de l'influence positive que manifesterait l'entrée de Mercure dans votre secteur argent. Il redéploiera vos finances vers des horizons plus rentables. Il en sera terminé de vos hésitations. Vous viserez un objectif sur le plan économie.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Il se peut que vos relations avec la direction soient tendues, des petites questions concernant votre place dans la société sont remises sur le tapis. Il suffit d'un manque de reconnaissance de votre travail et vous remettez tout en question.

Aujourd'hui, cher natif, vous pouvez penser à comment dépenser votre argent ou bien le dépenser pour les loisirs. Vous êtes à jour dans vos paiements, rien ne vous empêche de profiter. Cependant, pas de folies non plus, soyez raisonnable.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Professionnellement ce n'est pas simple. Vous manquez de recul sur la situation, du coup vos collaborateurs vont contre vos idées. Vous montez directement au créneau. Votre patience a ses limites. On pourrait vous solliciter pour vos compétences.

Prudence avec votre argent, cher Sagittaire, car aujourd'hui, tout ce qui vous fait envie, vous voudrez l'acheter ! Sauf que vous ne pouvez pas vous permettre de vous endetter. Réfléchissez à deux fois avant de faire un achat compulsif.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vos idées sont perturbées, vous avez du mal à y voir clair ! Ça déséquilibre tout de même votre concentration, quelque peu défaillante. Vous faites face difficilement, au travail, et cela handicape ainsi votre réflexion et votre manière de penser.

Votre esprit terre-à-terre parvient à gérer parfaitement votre porte-monnaie ! Vous avez beau être un peu perturbé, le bon sens est bien présent pour toutes les questions matérielles. Vous maîtrisez parfaitement ce domaine, en vrai gestionnaire.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous examinerez avec une précision quasi chirurgicale cette proposition professionnelle qui ressemblera plus à un ordre qu'à une suggestion. Vous ne direz ni oui ni non, vous réservant le droit de prendre votre temps avant de donner votre accord.

De par son arrivée en Taureau, Mercure appuiera là où cela fera mal, en pointant son expertise sur vos finances. Vous n'aurez pas le choix, même si cela ne sera pas une partie de plaisir, mais vous devrez vous pencher sérieusement sur vos comptes.



Poisson (19 février - 21 mars)

Les planètes jouent les provocatrices avec vous, cher Poissons. Aujourd'hui, il faut vous accrocher, c'est avis de tempête du côté du travail. Certains retards vous donnent du fil à retordre, les rapports hiérarchiques se dégradent.

Si vous avancez avec prudence, vous devriez gagner du temps et de l'argent par la même occasion. Vous profitez d'une journée calme sur le plan des finances, rajoutez à cela une dose de confiance, vous sortirez vainqueur d'ici peu de temps.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23